

en me demandant de proposer, aujourd'hui, cette réponse au discours du trône. La place très effacée que j'ai tenue dans les débats de la Chambre est une preuve que c'est bien à mes commettants que la faveur a été faite, et d'après ce que j'ai entendu dire depuis, j'ai le droit d'affirmer que tous, sans distinction de parti, l'apprécient hautement.

J'aimerais bien dépeindre certains traits caractéristiques de cette circonscription que je représente, mais je sais que cela dépasserait la mesure permise. Toutefois, la Chambre me permettra de dire que, du point de vue de la situation géographique et aussi de l'importance, mon comté est un des pivots des provinces maritimes. J'aimerais vous parler de l'activité des hommes vigoureux qui le peuplent, de l'importance de son chef-lieu comme centre scolaire et ferroviaire, et vous entretenir aussi de son paysage naturel qui montre au nord les eaux toujours bleues du détroit de Northumberland, et au sud les marées merveilleusement capricieuses de la baie de Fundy. Là, soir et matin, la mer tour à tour caresse et abandonne la côte méridionale. Je voudrais vous parler de ces monts Cobequid, qui se dressent toujours merveilleux entre les deux bras de mer, aussi des riches vallées cultivées de mon comté, parsemées de iclies maisons de ferme avec lesquelles se confondent de majestueux ormes sur une distance si considérable que le voyageur dirait se rassasié du panorama qui se déroule devant lui, s'il n'était pas si enchanteur. Mais je ne dépasserai pas la mesure et ne m'étendrai pas plus longuement sur un sujet d'intérêt aussi local que celui qui se rapporte à la circonscription à laquelle je dois l'honneur du rôle que je remplis aujourd'hui. C'est en effet un grand honneur, puisque cette motion qui revient tous les ans, a toujours, du consentement unanime de tous les partis et groupes de la Chambre, priorité à l'ouverture même de nos délibérations.

Malheureusement, aux débuts du gouvernement colonial et constitutionnel, et surtout dans les plus anciennes provinces du Canada, un discours ou un message du trône émanant de la métropole ne pouvait pas toujours être aussi cordialement accepté. En haut de la baie de Fundy il est dans ma région un coquet établissement qui sert de triste et tragique exemple de ce fait. A cette époque, il y a, je crois, cent soixante-cinq ans, et quand l'inimitié et la défiance existaient tellement entre l'Angleterre et la France, cet endroit était peuplé de paisibles cultivateurs Acadiens de langue française et, un jour néfaste, sans que rien eut pu leur faire prévoir le mal, ces gens ont reçu un discours ou un message de la métropole qui leur fut remis par un messager militaire entouré de ses rudes soldats,

[M. Putnam.]

message qui leur annonçait la fatale nouvelle que, le lendemain, ils devaient quitter leurs foyers heureux, abandonner tout ce qu'ils possédaient, fruit de longues années de travail, et que tous, jusqu'au dernier, hommes, femmes et enfants devaient devenir les acteurs de cette historique et tragique expulsion des Acadiens français de ma belle province de la Nouvelle-Ecosse. Je rends profondément grâce au ciel de voir que, depuis cette époque, la clémence de l'Angleterre a grandi plus encore que son pouvoir matériel; que si son bras est fort pour frapper il est aussi fort pour sauver, et qu'il est inimaginable qu'elle puisse jamais traiter ainsi un peuple conquis ou avoir recours à une aussi horrible terreur. Dans les anciennes provinces du Canada, entre cette époque et l'heure actuelle, nous avons dû lutter longuement et durement pour conquérir les droits que nous possédons aujourd'hui. Dans les Provinces maritimes, heureusement, les circonstances ont permis l'établissement du gouvernement responsable sans qu'il y ait de sang versé. Il n'en a malheureusement pas été de même dans les anciennes provinces qu'on désignait sous le nom de Haut et Bas-Canada. Il est néanmoins inutile de perdre du temps à blâmer ceux qui se sont trouvés au plus dur de ces luttes, mais nous devons plutôt être profondément reconnaissants de constater que le chemin ardu vers le gouvernement responsable a été si peu ensanglanté. Et on me permettra à ce sujet de faire un court appel à nos bons amis qui représentent les provinces de l'Ouest à la Chambre. Nous entendons des rumeurs, même plus que des rumeurs, disant que, tôt ou tard, on devra tirer des comptes entre l'Est et l'Ouest, qu'on doit par exemple déclarer d'une manière définitive qui possède les immenses revenus des ressources nationales de l'Ouest; cependant qu'on peut se disputer pour savoir combien du capital de l'Est a servi à construire les réseaux de chemins de fer de l'Ouest.

Ce sont là, monsieur l'Orateur, de simples questions de dollars et je ferai disparaître toute possibilité de malentendu en disant à nos amis de l'Ouest que je crois qu'ils ont un désir aussi sincère que les meilleurs patriotes de l'Est de voir dans ce Dominion une union réelle de toutes les provinces. Je puis le dire d'autant plus sincèrement que la majorité de mes propres parents ont longtemps vécu dans ces prairies qui ont parfois facilement accordé et parfois durement refusé la récompense de leurs labeurs. Mais quand nous examinons ce compte à rendre et que nous essayons de mettre à jour ce grand-livre unique, je demande à nos amis de l'Ouest de se souvenir que le bienfait du gouvernement responsable est un héritage moral qui